



Latitude : 47.790722 | Longitude : 3.652355

## INTERNAT ET DEMI-PENSION

Le CFA dispose d'un internat et d'un service de restauration : doté d'une capacité d'accueil de 210 places, le restaurant sert 360 repas par jour en privilégiant des partenariats avec des producteurs locaux et des produits issus de l'agriculture biologique.

**CFA AGRICOLE**  
DE LYONNE

*La prépa-apprentissage est faite pour toi !*



*Votre projet commence ici !*

Suivez-nous sur les réseaux :   

Renseignez-vous dès maintenant, contactez-nous :

 03.86.45.15.23

 Rue de la Brosse - 89290 Venoy

 cfa.yonne@educagri.fr

 www.terresdelyonne.com



Nous t'accompagnons vers un métier ou une orientation professionnelle



DOC-DIR-010\_V01

Dernière mise à jour : 02/03/2021

Tu es sorti  
du système scolaire ?

Tu as entre 15 et 29 ans ?

Tu es sans emploi  
ou inscrit à la Mission Locale ?

Tu n'as pas le bac ?

L'apprentissage te tente ?

**LA PRÉPA-APPRENTISSAGE  
EST FAITE POUR TOI !**



**Quel est le coût  
du dispositif ?**

Frais pédagogiques  
et administratifs : 50€.  
Aucun autre frais n'est supporté  
par les participants à ce dispositif.

**Quand peut-on  
rejoindre le dispositif ?**

À n'importe quel moment  
de l'année scolaire.

**Quel sera mon statut ?**

Cela dépend de ton parcours scolaire et/ou professionnel.  
Nous étudions les options possibles et t'accompagnons  
dans les démarches liées à ton entrée dans le dispositif.

*Un accompagnement "multi-métiers"*

Bien que notre établissement soit spécialisé dans le domaine agricole,  
l'accompagnement effectué par le CFA concerne **tous types  
de projets d'orientation** (bâtiment, alimentation, vente, ...)  
et te mène au métier que tu auras choisi !

*La prépa-apprentissage, c'est quoi ?*

C'est un **accompagnement personnalisé vers un métier** ou une orientation professionnelle avec des périodes en entreprise (stage), avec un minimum de deux jours par mois en formation. Le reste du temps, tu es à la recherche de stage ou en stage.

Plusieurs modules peuvent être proposés. Tu ne réalises que ceux dont tu as besoin :

**Module 1 : Rechercher un contrat d'apprentissage**

**Module 2 : Accompagner l'entrée en apprentissage**

**Module 3 : Réaliser un ou des stages en entreprise**

**Module 4 : S'orienter vers un métier**

**Module 5 : Consolider ses compétences de base**

**Module 6 : Travailler en préservant sa santé et sa sécurité**

La durée de l'accompagnement varie en fonction du nombre de modules nécessaires et en fonction de ta progression.

